



KITE SHOOL LEMAN

TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !



kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

Prestations : le type ou la catégorie du catamaran, ses particularités, le contenu de la prestation, la composition de l'équipage sont ceux désignés sur la confirmation de commande.

Le prix des croisières comprend (sauf mentions contraires sur la confirmation de commande) :

- * La mise à disposition et l'entretien du catamaran
- * Les salaires et charges sociales de l'équipage
- * Les assurances du catamaran
- * Les carburants, huile et consommables du catamaran
- * Les 3 repas / jour et les boissons alcoolisées et non alcoolisées (pas de repas les jours de débarquement)

Le prix ne comprend pas (sauf mentions contraires sur la confirmation de commande) :

- * Les assurances personnelles facultatives des Passagers : annulation, maladie, accidents, rapatriement, bagages, assistance, responsabilité civile etc.
- * Les billets d'avion, transferts ou tout autre moyen de transport des Passagers, de leur point de départ jusqu'au port d'embarquement et au retour.
- * Les dépenses personnelles, dont télécommunications et les dépenses à terre de toute nature.

Restauration (sauf mentions contraires sur la confirmation de commande) : Les repas principaux (déjeuner et dîner), sont servis à table ou sous forme de buffet. Le petit-déjeuner peut être en self-service. Le personnel de bord fera son possible pour donner satisfaction à la clientèle, mais Kite School Lemman ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité de satisfaire aux demandes de régimes spéciaux (cashier, halal, végétarien, prescriptions médicales, etc.). Toutefois, sans obligation de résultat, Kite School Lemman peut tenter de prendre des dispositions relatives à certaines demandes formulées et communiquées par écrit (email) au minimum 15 jours à l'avance. Le ravitaillement se fait partiellement en escale : produits frais, conserves, surgelés, pas uniquement des produits locaux.

Nettoyage à bord et rangement dans les cabines : Pendant la croisière, l'équipage n'effectue le ménage que dans les parties communes. Les bagages sont limités à des sacs ou des valises rangeables dans les cabines.

Les Passagers doivent être très vigilants avec leurs appareils électroniques, téléphone, caméra, appareil photo, ordinateur, en particulier prévoir des housses étanches quand ils embarquent en annexe. Kite School Lemman déconseille d'emporter des objets de valeur ou des sommes importantes en espèces et décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. Les passagers sont responsables de la bonne fermeture des hublots dans leur cabine. Kite School Lemman ne peut garantir le confort des Passagers en cas de mauvaises conditions météorologiques.



KITE SHOOOL LEMAN

TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !



kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

Equipements communs : L'annexe est motorisée. Elle ne permet d'embarquer qu'un nombre limité de passagers simultanément.

Il y a à bord du catamaran une trousse de premiers secours, qui comprend exclusivement les produits d'urgence définis selon les normes CE. Il est de la responsabilité des passagers de se munir de leurs propres médicaments pendant toute la durée du séjour à bord.

Embarquements : Les cartes d'embarquement, avec les explications pour rejoindre le catamaran seront envoyées (exclusivement par email), 3 jours avant l'embarquement. Kite School Lemman n'est pas responsable des moyens de transports choisis par les Passagers pour se rendre aux ports d'embarquement et retourner à leur domicile. Il est conseillé de prévoir des temps de connexion suffisants et des titres de transport modifiables.

La mise à disposition des cabines commence le Jour 1 à l'heure d'embarquement pour se finir le Jour 8 à l'heure de débarquement telles que mentionnées sur la confirmation de commande, afin de permettre la remise en ordre du catamaran et de faire les approvisionnements. Les Passagers ne pourront en aucun cas pénétrer à bord du navire avant l'heure d'embarquement ni y déposer leurs bagages. L'Armateur ne dispose pas de consigne à bagages.

En cas de présentation trop tardive au rendez-vous d'embarquement, sauf catamaran réservés en exclusivité, le Capitaine, après un délai raisonnable, devra appareiller pour ne pas faire supporter de retard aux autres Passagers. Dans le cas où des Passagers ne pourraient embarquer de ce fait, il n'y aura aucun dédommagement et l'éventuel rattrapage du catamaran, s'il est possible, sera intégralement à leurs frais.

Le Port d'embarquement est mentionné sur nos offres à titre indicatif, certaines villes ou petites îles disposent de plusieurs ports proches l'un de l'autre. Le point précis de départ est toujours mentionné sur la confirmation de commande.

Sécurité à bord : Les Passagers s'engagent à respecter les instructions de sécurité dont les restrictions sur les possibilités de fumer à bord du catamaran.

Nous ne sommes pas responsables d'éventuels écarts ou distorsions d'âge, de sexe, de langue entre les passagers. Dans les réservations en cabines à partager, nous n'acceptons pas de mineurs et nous ne tenons pas compte du sexe ni de l'âge des personnes partageant la cabine.

Le Passager reste responsable de toute dégradation ou perte de matériel, du paiement de prestations lui incombant et qui resteraient dues. En cas de navigation de nuit, par mauvais temps, dans certains mouillages ou pour des raisons de sécurité, l'équipage peut être amené à dormir dans le carré. Sur certains catamaran, l'équipage peut solliciter des passagers l'usage ponctuel de leur salle d'eau, ce qu'un passager est en droit de refuser.

**KITE SHOOL LEMAN****TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !**kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

Cas de Force Majeure : seront considérés comme tels, sans que cette liste soit limitative : Actes, évènements, non évènements, accidents, évènements au-delà du contrôle raisonnable de Kite School Lemman ou de l'Affréteur, y compris, les grèves extérieures aux parties, lock-out ou autres conflits sociaux, manifestations, émeutes, blocus, invasion, guerre, feu, explosion, sabotage, problèmes météorologiques importants, collision, échouage, acte ou règlement gouvernemental, (dont avis du Département des Affaires Etrangères (DFAE) imposant de suspendre la destination), panne technique majeure, pandémie, maladies graves, ou imposant un déroutage pendant la période d'utilisation (la réglementation maritime internationale impose l'assistance et le secours en mer). Le Passager s'engage à tolérer les interventions de secours nécessaires et tout retard ou inconvénient qui peut en résulter. Le Capitaine est seul juge des décisions à prendre.

En cas de problèmes dus à la Force majeure, Kite School Lemman ne pourra pas être tenu pour responsable et n'aura pas d'obligation de fourniture de catamaran ou d'hébergement de remplacement, de remboursement, de rapatriement, ni de dédommagement à quelque titre que ce soit, en particulier les frais de retour du port de débarquement au domicile des passagers.

Pour des raisons techniques, de retards ou de risques, le catamaran pourrait être remplacé par un autre navire de catégorie équivalente ou supérieure, présentant les mêmes éléments objectifs de confort, c'est-à-dire : cabines, salles d'eau, repas, équipage tels que mentionnés dans le contrat.

Itinéraires : Nos itinéraires, temps de parcours et escales sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction d'impératifs dont météorologiques afin d'éviter au maximum de naviguer dans des conditions d'inconfort. Les escales mentionnées "à quai" sont susceptibles de se faire au mouillage s'il n'y a pas de place de port disponible. De même, une escale "au mouillage" peut être remplacée par "à quai". Les embarquements / débarquements peuvent parfois être effectués en annexe. Les temps de parcours correspondent à des conditions de mer normales. La navigation se fait prioritairement à la voile, sauf dans les cas où, la direction du vent, son insuffisance, ou tout autre phénomène maritime ou météorologique, ainsi que toute nécessité d'horaires, nécessitent l'usage des moteurs. Pour différentes raisons, dont météorologiques, l'itinéraire peut être inversé. Les cartes et photos figurant sur nos documentations ne sont pas contractuelles. Seuls font foi les éléments mentionnés sur nos contrats.

Respect des règles de sécurité et des réglementations : Les Passagers s'engagent à respecter les règles de sécurité, telles qu'affichées à l'intérieur du catamaran. Les Passagers s'interdisent :

- De s'opposer au "Règlement intérieur navigants" de l'Armateur.
- D'introduire, de laisser s'introduire à bord, sans autorisation du Capitaine, des personnes ne figurant pas sur la liste des Passagers.

Les Passagers ne sont pas autorisés à piloter l'annexe sauf autorisation du Capitaine et uniquement en présence d'un membre de l'équipage.

**KITE SHOOOL LEMAN****TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !**kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

L'embarquement de toute arme, substance ou matériel illicite est strictement interdit. Toute amende ou conséquences financière du non-respect de cette règle, tant pour le passager que pour l'Armateur, seront à la charge exclusive du Passager concerné. L'équipage est en devoir de débarquer immédiatement tout contrevenant et d'informer les autorités compétentes.

Le Passager est seul responsable de la conformité des documents de voyage, passeport, éventuels visas et certificats de vaccination, pour lui-même et les personnes qui l'accompagnent, en fonction de la réglementation des pays abordés, en particulier pour les Passagers de nationalités hors Espace Schengen, ou pour les enfants (il est rappelé que les enfants doivent avoir leur propre passeport). Certains pays sont très exigeants sur l'accompagnement des mineurs et les documents nécessaires à leur admission. Les parents doivent vérifier les documents nécessaires auprès des autorités compétentes.

Le Passager devra signaler, au minimum 15 jours avant le départ, la présence d'enfants de moins de 12 ans ou de passagers de moins de 30 Kg (fourniture gratuite par Kite School Lemman des gilets spéciaux obligatoires) et préalablement à l'inscription de personnes fragiles ou handicapées ou d'éventuels risques de santé, faute de quoi l'embarquement pourrait être refusé, sans remboursement ni dédommagement.

Les passagers doivent informer Kite School Lemman préalablement à la réservation de tout risque de santé ou de handicap et dans ce cas devront fournir un certificat médical explicite de non contre-indication. A défaut Kite School Lemman ne saurait être tenu pour responsable des conséquences dommageables qui pourraient en résulter. L'équipage ne peut en aucun cas avoir une fonction de surveillance ou de garde d'enfants. Le Passager dégage Kite School Lemman et son personnel de toute responsabilité concernant leur surveillance qui doit être effectuée d'une manière directe et permanente par les parents. Les très jeunes enfants et les bébés ne peuvent être embarqués que sur des navires réservés en exclusivité. Dans le cas de bébés, leur nourriture devra être fournie et préparée par les parents.

Kite School Lemman décline toute responsabilité dans le cas d'accident survenant suite à la pratique d'activités, sports, nautiques ou terrestres pratiqués par les Passagers durant la croisière, ou à terre pendant les escales. Dans ces cas, le Passager se doit d'avoir ses propres assurances et Kite School Lemman n'a aucun devoir d'assistance ou rapatriement qui restent intégralement à la charge du Passager concerné.

Information touristique et excursions : Kite School Lemman et ses collaborateurs peuvent parfois fournir des informations sur les possibilités locales d'excursions ou sur différents prestataires. Kite School Lemman n'a aucun contrôle sur ces prestataires, ne perçoit aucune rémunération de leur part et décline toute responsabilité en cas de problème de tout ordre. Nous déclinons toute responsabilité pour tout événement à terre, en particulier hors de la surveillance de l'équipage. Nos équipages parlent majoritairement français, mais sur certaines destinations, la réglementation locale nous impose de recruter des équipages locaux, pouvant parler assez peu ou pas le français. L'instructeur de kitesurf et l'hôtesse parlent le français et anglais.

**KITE SHOOOL LEMAN****TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !**kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

Refus d'embarquement, débarquement anticipé : Le Capitaine refusera d'embarquer les Passagers qui ne seraient pas en conformité avec les réglementations des pays concernés, les enfants de moins de 7 ans, dont la date de naissance exacte ne figurerait pas sur le contrat de voyage, les personnes dont le handicap n'aurait pas été signalé lors de la réservation.

Les animaux même de petite taille ne seront pas acceptés à bord. Le Capitaine débarquera tout Passager dont le comportement pourrait mettre en péril ou indisposer gravement les autres Passagers, les membres d'équipage ou le catamaran ou dont l'état de santé lui paraîtrait incompatible avec la croisière. Le fait de ne pas avoir préalablement détecté une éventuelle incompatibilité de santé n'implique pas reconnaissance de son acceptation.

En cas de non-embarquement ou de débarquement de Passagers, à leur initiative, à celle du Capitaine ou des autorités locales, pour quelque raison que ce soit : retard de transports, non-conformité des documents de voyage, convenances personnelles, santé, aptitude, comportement, actes illégaux, etc., Kite School Lemman ne sera tenu à aucune assistance, ni à la prise en charge d'aucun frais (hébergement, rapatriement, amendes, assistance judiciaire, médicaux, etc.).

Dans les cas précédemment énoncés, aucun remboursement ou réduction de prix ne sera accordé. Les éventuels frais de rapatriement ou d'hébergement de Passagers débarquant par anticipation pour quelque raison que ce soit, les honoraires et frais d'intervention à bord ou à terre de professionnels de santé ou d'assistance concernant les Passagers, les amendes, frais de justice et d'assistance, pénalités, frais divers encourus par les Passagers du fait de leur comportement, sont à la charge exclusive des Passagers concernés.

LES CONDITIONS DE PAIEMENT, ANNULATION, MODIFICATION, RETARDS DE PAIEMENT :

Les prestations commandées sont exclusivement soumises aux conditions de paiement, d'annulation et de modification prévues aux présentes Conditions Générales de Vente et l'utilisateur ne pourra pas invoquer le droit à rétractation. Le paiement d'un acompte vaut acceptation de l'offre et des présentes Conditions Générales de Vente.

Conditions de paiement :

Jusqu'à 90 jours ouvrables avant la date d'embarquement : 50% du prix du séjour est dû

de 89 à 60 jours ouvrables avant la date d'embarquement : 70% du prix du séjour est dû

de 59 à 30 jours ouvrables avant la date d'embarquement : 80% du prix du séjour est dû

de 29 jours ouvrables avant la date d'embarquement jusqu'au départ: 100% du prix du séjour est dû



KITE SHOOOL LEMAN

TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !



kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

En cas d'annulation ou de modification, les frais d'annulations suivants seront dus :

Annulation avant le départ :

Jusqu'à 90 jours ouvrables, frais d'annulation correspondent à 50% du montant du séjour total
de 89 à 60 jours ouvrables, frais d'annulation correspondent à 70% du montant du séjour total
de 59 à 30 jours ouvrables frais d'annulation correspondent à 80% du montant du séjour total
de 29 jours ouvrables jusqu'au départ correspondent à 100% du prix du séjour.

Toute demande d'annulation ou de modification doit être notifiée par courrier recommandé adressé au siège de KITE SCHOOL LEMAN. Un report de date s'il est accepté ne permet pas un report des seuils d'annulation qui restent basés sur les dates calendaires du dossier d'origine. La signature d'un devis, bon de commande, la confirmation par mail ou le paiement d'un premier acompte même partiel engage immédiatement et définitivement le Passager qui ne peut annuler que dans le cadre de ce qui précède.

La non-présentation de Passagers à l'embarquement, ou le refus d'embarquement quelle qu'en soit la cause sont considérés comme une annulation par les Passagers le jour du départ.

Les éventuels accidents survenant pendant la croisière ne seraient pris en charge par nos propres assurances responsabilité civile que dans le cas où il y aurait faute de notre part. En l'absence de faute ayant provoqué l'accident, c'est exclusivement l'assurance du passager qui est concernée.

Les départs sont garantis quel que soit le remplissage du catamaran. Si le nombre de passagers est trop faible, le catamaran prévu pourra parfois être remplacé par un autre catamaran éventuellement plus petit présentant les mêmes éléments objectifs de confort et de service.

REMBOURSEMENT

En cas d'annulation du fait de Kite School Lemman pour des raisons indépendantes de sa volonté (sauf en cas de force majeure), celui-ci rembourserait le montant des sommes correspondant aux nombres de jours annulés qui lui auront été versées par le Passager.

Le Passager ne pourra prétendre à aucun autre remboursement ou indemnité supplémentaire, en particulier en ce qui concerne ses frais de transport ou de logement.

En cas de réduction de la durée de la croisière pour des raisons indépendantes de sa volonté (sauf en cas de force majeure), Kite School Lemman rembourserait exclusivement le prorata des journées non fournies.

En cas de déroutement pour des raisons de sécurité à la demande des Autorités Maritimes, Kite School Lemman n'effectuera aucun remboursement.



KITE SHOOOL LEMAN

TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !



kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, il sera dû en supplément des sommes exigibles, 0,3 % par jour de retard à compter de la date d'exigibilité.

Si le Passager manquait au paiement de toute somme payable d'après ce contrat, Kite School Lemman, 7 jours après une mise en demeure par courrier électronique, ou, sans paiement 14 jours après la date d'exigibilité, aurait le droit de considérer ce contrat comme rompu par le Passager, de conserver le montant total de tous les paiements déjà effectués avant rupture, de facturer les pénalités d'annulation correspondantes et de recommercialiser les cabines. Le paiement à l'embarquement des soldes dus n'est pas accepté.

CONDITIONS LEGALES

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile chacune en leur siège ou domicile respectif, indiqué en tête des présentes. En cas de différend, le litige serait soumis au for juridique de Morges, à qui est donnée compétence exclusive, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.

De convention expresse, le contrat et ses suites éventuelles seront régis par la Loi suisse. Si l'une des clauses du contrat ou des Conditions Générales devait être déclarée inapplicable ou est invalidée pour une quelconque raison, cette invalidité ou inapplicabilité n'affectera pas l'application ou la validité des autres dispositions.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations de séjours organisées par Kite School Lemman. La responsabilité de Kite School Lemman ne pourra jamais être engagée pour des dommages indirects. Pour être valide, toute réclamation doit être signifiée à Kite School Lemman dans un délai de 15 jours après débarquement.

Les tarifs contractuels correspondent à la prestation décrite dans le contrat. Toute modification substantielle dont de l'itinéraire à la demande des Passagers ou modification de la prestation donnera lieu à modification de tarif. Un catamaran n'est réservé en exclusivité que si les passagers ont acquitté le tarif correspondant à la totalité de la capacité du navire, telle que mentionnée sur nos documents.



KITE SHOOOL LEMAN

TON ECOLE DE KITE EN SUISSE ROMANDE !



kiteleman@gmail.com

+41 78 334 11 11

INFOS PRATIQUES A L'USAGE DES CLIENTS

Soleil : Même si vous ne craignez pas le soleil, en bateau, il est beaucoup plus fort qu'à terre. Grâce à la brise, vous ne souffrez pas de la chaleur et vous ne vous rendez pas compte de l'arrivée des coups de soleil. Munissez-vous impérativement d'une casquette qui résiste au vent, de lunettes de soleil avec un cordon, d'un sweat-shirt ou d'une chemise à manches longues et d'un pantalon. Une protection solaire à très fort indice est indispensable les premiers jours.

Cabines : Nos navires sont confortables, toutefois la place dans votre cabine est limitée, vous pourrez difficilement ranger de grosses valises. Prenez donc des sacs de voyage beaucoup plus faciles à loger dans les coffres à votre disposition. Nous ne disposons pas de consigne à bagage.

Serviettes de bains : Il est fourni des serviettes de toilette, mais non de plage. Apportez vos serviettes de bain.

Eau : La réserve de bord, la production du désalinisateur pour les navires qui en sont équipés, ou les ravitaillements en cours de route sont suffisants pour votre confort. Toutefois, votre Capitaine, pour des raisons environnementales vous incitera à un usage responsable.

Matériel de sport : nous conseillons aux Passagers d'apporter leur propre matériel (kitesurf, masques, palmes et tubas) pour être certains d'en avoir à leur taille. La pêche est autorisée dans certaines zones, mais il n'est pas fourni de matériel. Vous pouvez apporter le vôtre. Vous devez respecter les coraux, ne pas les toucher ni y prendre pied.

Vie à bord : L'équipage fera tout son possible pour donner satisfaction à la clientèle, mais ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité de satisfaire aux demandes de régimes spéciaux (cashier, hallal, végétarien, prescriptions médicales, etc.).

Fréquemment vous avez la possibilité si vous le souhaitez de descendre à terre pour shopping, découverte, promenade, restaurants, etc.

Il est strictement interdit d'embarquer des armes, ainsi que toute substance chimique ou végétale considérée comme stupéfiante ou interdite dans les pays hôte. Le catamaran peut être contrôlé par les Douanes à n'importe quel moment.